

[Accueil](#) > [Vie quotidienne](#) > [Logement](#)

Logement



Il existe un parc de logements diversifiés à disposition des étudiants en situation de handicap des universités de Grenoble
Logements adaptés du CROUS

Pour s'informer sur ses droits et bénéficier de ces logements, [contacter l'assistante sociale conseillère technique CROUS](#)
Pour en savoir plus sur les logements adaptés proposés par le CROUS et faire une demande :
> www.crous-grenoble.fr/demanderunlogement/etudiant-mobilite-reduite/

Logements pour étudiants handicapés physiques dépendants

Au sein de la résidence des Taillées existe également le **Foyer Logement Prélude** de la FSEF comprenant 20 logements adaptés qui, grâce à leur domotisation et à la présence d'aide humaine 24 h sur 24, peuvent accueillir des étudiants handicapés dépendants.

Vous pouvez vous renseigner sur la procédure à suivre pour l'attribution de ces logements auprès de la responsable du Foyer, Isabelle Jaboin.

Mise à jour le 13 juillet 2016